

QUARTIER *Sud*

Journal de la distribution n° 36 octobre 2006

Fédération syndicale activités postales et télécommunications 27 rue des Envierges 75020 PARIS Tél : 0144621200 fax : 0144621234

Pour le retrait de Facteurs d'Avenir une grève nationale, vite !

Lors de la CDSP du 18 septembre, SUD, CGT, FO, représentant 80% des personnels du Courrier et des postiers ont demandé le retrait pur et simple du projet Facteurs d'Avenir. La Poste ne veut rien entendre. Il est de la responsabilité des organisations syndicales de tout faire pour aider les factrices et les facteurs à mettre ce projet à la poubelle. Contre Facteurs d'Avenir, contre Cap Qualité Courrier, contre les réorganisations à La Poste et pour notre pouvoir d'achat, une grève nationale unitaire, c'est urgent !

Les grèves se multiplient

Les luttes se multiplient contre Facteurs d'Avenir et les réorganisations. C'est bien que la direction n'est pas décidée à «écouter» les facteurs contrairement à ce qu'elle prétend !

A Colombes (92), les facteurs, en grève depuis le 5 octobre contre le diagnostic et la suppression du samedi sur deux, ont obtenu le retrait du scénario Facteurs d'Avenir.

En Isère, le 9 octobre, il y avait 70% à 80% de grévistes parmi les facteurs des trois sites pilotes de l'Isère, Pont-de-Cheruy, Voiron et Eybens.

En Loire Atlantique-Vendée, ont eu lieu des grèves successives sur chacun des six groupements de la DOTC chaque mardi et samedi. Il y a eu 50 à 70% de grévistes selon les groupements et plus de 800 personnes ont participé à l'un ou l'autre des six rassemblements.

Dans les Bouches-du-Rhône, après trois jours de grève, les grévistes ont obtenu la possibilité pour les facteurs des sites-pilotes de refuser la mise en place de Facteurs d'Avenir, par un vote.

De nombreuses pétitions ont circulé.

Des Assemblées départementales de facteurs, à l'appel de plusieurs syndicats, ont eu lieu dans les Côtes-d'Armor, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne, l'Essonne...

Des rassemblements sont prévus durant le mois d'octobre.

Il est temps de multiplier les actions de grève et d'aller vers un mouvement national.

Dire non à facteurs d'Avenir !

Les factrices et les facteurs ont bien compris et montrent massivement leur opposition à Facteurs d'Avenir. Facteurs d'Avenir, c'est :

-- **l'auto-remplacement et la marguerite.** Quand un collègue sera en repos de cycle, ce sont les collègues qui feront un bout de tournée en plus, donc du travail supplémentaire. Quand un collègue sera absent, ce sera à ses collègues de faire un bout de tournée en plus !

-- **la fin des repos de cycle le samedi.** La direction le dit clairement : elle ne veut plus de semaines complètes de repos de cycle. Elle ne veut plus de repos de cycle en fin de semaine. Dans certains bureaux, elle impose même le travail 6 jours sur 7 sans repos de cycle...

-- **une promotion bouche-trou et à la gueule du client.** C'est le Chef d'Etablissement qui choisira les heureux promus... quand les postes ne seront pas donnés à des agents en reclassement toujours plus nombreux à la Poste. Et ce sera pour faire rouleur pour les facteurs d'équipe et rouleur et aide chef d'équipe pour le facteur qualité.

-- **des suppressions d'emplois.** La marguerite va permettre à la direction de comprimer encore plus les volants de remplacement.

---**la fin de la notion de titulaire de quartier.** Les quartiers sécables ne seront pas mis en vente pas plus que les quartiers soi-disant réservés aux inaptes. Le quartier en vente sera de toute façon variable...

Jeter ce projet par une action nationale

Facteurs d'Avenir doit être déployé sur tous les bureaux d'ici 2010. C'est un projet national qui concerne tous les bureaux. Tout le monde va passer à la casserole. Nous ne le remettons pas en cause si nous attendons que ce soit chacun notre tour d'y passer !

SUD a proposé aux autres organisations syndicales une **première** action nationale de grève, le plus rapidement possible. Aucune excuse ne pourra justifier de ne pas être dans l'action.

Toutes et tous ensemble, nous pouvons gagner !

Ils nous volent du temps de travail !

Hausse des cadences

Pour reprendre du temps aux agents, il suffit d'augmenter les normes de cadences qui servent à calculer le temps de travail nécessaire sur nos tournées.

Les règles nationales fixent des fourchettes de cadences : à l'intérieur de cette fourchette, il suffit d'augmenter, même légèrement, les rythmes de travail, cadence de tri, vitesse du haut le pied, cadence de distribution... Le tour est joué : notre temps de travail diminue, même si le trafic ou le nombre de points de distribution augmente !

C'est ce qui a été à la source des grèves dans le Morbihan, à Hennebont puis à Vannes. C'est très fréquent lors des réorganisations.

Diminution des temps forfaitaires

Dans le calcul du temps de travail d'une tournée, il y a des temps qui sont comptés forfaitairement. Ainsi, en Drôme-Ardèche, le temps de prise en charge des objets spéciaux puis de reddition des comptes était compté pour 15 minutes. Brutalement, il a été réduit à 5 minutes en tout ! Cela fait une diminution du temps de travail d'une demie-heure par semaine sans que la réalité de notre travail ait changé !

Le Guide Méthodologique de la Distribution attribue de 0 à 15 minutes pour ces deux opérations au lieu de 15 minutes antérieurement. Ce sont des fourchettes que les organisateurs utilisent pour atteindre les objectifs de gains de productivité définis en amont de chaque réorganisation.

De même, au moment des 35 heures, la direction avait diminué les temps forfaitaires pour les objets spéciaux. Le temps de distribution des recommandés était passé de 3 mn à 1mn30 par un simple jeu d'écritures. Une vraie intensification des rythmes de travail !

Diminution des temps de pause

Lorsque le temps de travail journalier d'une tournée est inférieure à 6 heures, la direction réduit souvent le temps de pause de 20 minutes à 15 minutes. 5 minutes

par jour, c'est trente minutes par semaine de temps de travail en moins. Le tour est joué. Au prétexte de respecter une réglementation restrictive, la direction fait la chasse aux temps de pause !

Dans la réalité, avec les dépassements horaires, certains ne prennent même plus la pause.

Dépassements horaires non payés

Comme les restructurations sont de plus en plus fréquentes et comme la direction intensifie le travail, les dépassements horaires sont de plus en plus nombreux. Il est très difficile de les faire reconnaître.

L'organisateur met souvent des mois à venir vérifier la tournée et il ne reconnaît pas toujours le dépassement horaire : «vous n'êtes pas encore habitués à la tournée, vous ne travaillez pas assez vite», entend-on souvent ! Il y a de plus en plus d'inadaptés aux cadences postales !

Dans un certain nombre de cas, les tournées ne sont plus calculées sur le temps de travail moyen de l'année mais sur 90% du TMJ (Trafic Moyen Journalier) et les dépassements horaires ne sont payés ou les tournées renforcées qu'à partir de 110% du TMJ.

A Vannes et Sedan CC, les grévistes ont obtenu le paiement de tous les dépassements d'horaires. Un point d'appui contre le vol de notre temps de travail.

Suppression de repos de cycle

La direction prend prétexte de gains de productivité sur le TG3 et le TG4 pour supprimer des repos de cycle sans négociation ni réorganisation.

Les repos de cycle, cela fait partie des horaires de travail des personnels. Cela ne peut pas être modifié sans négociation. L'automatisation du tri ne devrait pas pouvoir se traduire par une diminution du nombre de repos des agents.

En Loire-Atlantique, la direction voulait, avec la mise en place du TG4, réduire le nombre de repos de cycle à partir du 1^{er} novembre 2006. Suite aux protestations massives des personnels, elle a retiré son projet.

Réexpéditions, Distri Net V8, La Poste ne nous donne pas de temps en plus

Réexpéditions : la direction déploie un nouveau système de réexpéditions pour faire le tri du courrier réexpédié en machine. Il s'agit de coller une étiquette rouge sur l'adresse et le code-barre pour les cacher complètement, de retourner l'enveloppe et de mettre l'étiquette de réexpédition au dos. La machine de tri sort les étiquettes rouges. Il suffit alors de retourner les enveloppes pour les passer sur la machine de tri... sauf que l'opération est bien plus longue qu'avant pour le facteur et que la direction n'annonce pas d'augmentation du temps de traitement des réexpéditions...

Distri Net V8 : c'est une nouvelle version pour le flashage des objets spéciaux. Cela nécessite de multiplier les bor-

dereaux et les indications sur les conditions de distribution : il y aurait une vingtaine de cas de figure. Cela complique le travail des agents de cabine mais aussi celui des facteurs. Le facteur devra, par exemple, noter l'heure de présentation de l'objet sur le bordereau ! Le temps de présentation de l'objet, en particulier lors des remises en nombre, augmente, les temps de prise en charge et de reddition des comptes aussi. Les risques d'erreurs sont accrues. La Poste ne songe pas à compter du temps en plus !!!

La Poste est plus prompte à se saisir de tout ce qui peut lui permettre de nous voler du temps plutôt que d'en redonner quand notre temps de travail augmente.

Cadences, dépassements horaires...

Ce que SUD revendique :

* Une baisse des cadences de tri et de distribution, la remise à niveau des temps forfaitaires, l'augmentation des temps de pause et la possibilité de les prendre réellement.

* La prise en compte du temps de repas dans le temps de travail : du fait de prises de service plus tardives, les facteurs doivent se restaurer sur leur tournée. Ce temps doit être pris en compte dans le temps de travail.

* La prise en compte du temps d'habillage dans le temps de travail ; nous devons porter des vêtements de travail, des chaussures de sécurité. Un temps de vestiaire forfaitaire doit être attribué quotidiennement. A l'heure où la direction fait la chasse aux temps morts, tous les temps de travail doivent être comptés.

* Pas de diminution des repos de cycle : avec les 35 heures, les factrices et facteurs ont obtenu de ne pas travailler 6 jours sur 7, il n'est pas question de voir diminuer le nombre de jours de repos. Ni d'instituer la marguerite pour pouvoir les prendre. Il faut un volant de remplacement à 25%.

* Paiement ou compensation systématique des dépassements d'horaires, pas d'institutionnalisation ni d'obligation de faire des heures supplémentaires, ce sont des emplois qu'il faut créer !!!

Projet Etablissement :

La Poste passe en force

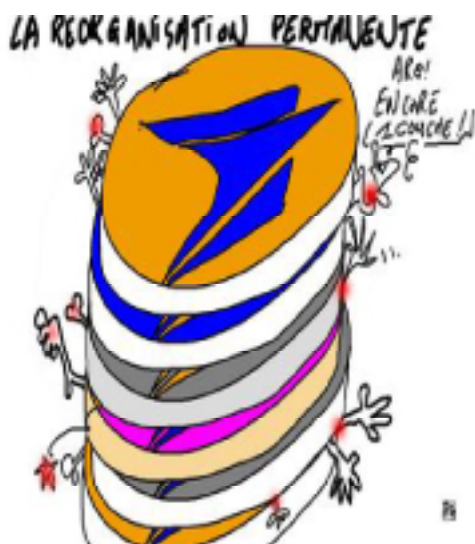
La Poste a l'intention de regrouper les établissements Courrier comme elle a regroupé les établissements Grand Public au travers de Terrain.

Avec 2DS et le rattachement des services Courrier du Grand Public aux DOTC, des CCT3 avaient été rattachés à des CCT1. Des chefs d'équipe et des agents rouleurs s'étaient trouvés contraints de travailler sur plusieurs sites.

La Poste a maintenant le projet de regrouper des CCT1 entre eux avec des distances entre l'établissement principal et le site rattaché pouvant aller jusqu'à cinquante kilomètres. Dans certaines DOTC, les découpages sont déjà faits. Dans d'autres, les regroupements s'effectuent au fur et à mesure des départs de Chefs d'Etablissement.

La mise en place se ferait au 1^{er} janvier 2007. Avec la mise en place des CCT3, rien ne devait changer. On s'aperçoit que des agents doivent se charger de tâches administratives sans avoir la classification ou encore doivent aller chercher le courrier au CCT1. De plus en plus, la direction crée des DDR et le tri est transféré au bureau principal. Les prises de service des agents du CCT3 sont retardées mais aussi les fins de service, souvent en début d'après-midi.

Il en sera de même à terme avec le regroupement de plusieurs CCT1. Le Chef d'Etablissement prendra les décisions mais il sera beaucoup plus difficile d'avoir un accès direct au Chef d'Etablissement. Il est prévu de mutualiser les travaux préparatoires donc de regrouper les opérations de TG, voire les travaux de cabine sur le bureau principal. Sur les sites rattachés, nul ne sait qui assurera la responsabilité du site : chef d'équipe, facteur qualité ? Cela risque d'entraîner de nombreuses suppressions d'emplois de cadres. Et le boulot sera fait par des agents de grade inférieur ! C'est ce que la direction appelle la revalorisation de la fonction de Chef d'Equipe : faire le boulot de gestion du Chef d'Etablissement mais avec une paie inférieure...



53 TTF d'ici la fin de l'année

Plusieurs centaines de TTF doivent être installées dans les prochaines années, 53 d'ici la fin 2006.

Les TTF, Trieuses de Tournées de Facteurs (ex-MTB), assurent le coupage-piquage des lettres petit format.

La direction va s'appuyer sur le développement de l'automatisation du tri pour supprimer encore des quartiers ou encore réduire le nombre de repos de cycle. Elle a ainsi tenté de supprimer des repos de cycle en Loire-Atlantique-Vendée au 1^{er} novembre 2006 avant de renoncer face aux protestations des facteurs.

En plus, la direction surestime totalement les gains de productivité, suite à l'automatisation du coupage-piquage, car elle ne prévoit pas de vérification du tri automatique par les facteurs.

Et, elle ne prévoit aucun partage des gains de productivité avec les facteurs. C'est tout pour La Poste !!!

Facteurs d'Avenir... Facteurs d'Avenir.... Facteurs d'Avenir... Facteurs

Le double langage de La Poste

Depuis la CDSP du 18 septembre, la direction veut laisser croire que les syndicats discutent avec elle de la mise en place de Facteurs d'Avenir. Trois organisations syndicales, SUD, CGT et FO ont demandé le retrait pur et simple de ce projet. Elle n'en a tenu aucun compte.

Elle prétend que le projet ne sera pas mis en œuvre concrètement tant que les discussions avec les syndicats ne seront pas terminées. Mais pour l'heure, les préparatifs continuent. Dans le cadre des réorganisations, les directions réfléchissent à des scénarii Facteurs d'Avenir. Les factrices et les facteurs ne sont pas dupes : la direction veut passer en force. **C'est pourquoi il faut un mouvement national pour le retrait de Facteurs d'Avenir.**

Repos de cycle, encore un double langage

D'un côté, la direction prétend qu'elle n'a pas pour objectif de supprimer tous les repos de cycle.

Pourtant, de plus en plus nombreux sont les bureaux où elle rétablit le travail 6 jours sur 7. Et elle l'impose en force. Les factrices et les facteurs seraient alors parmi les seuls salariés-es, avec d'autres agents de La Poste à ne pas bénéficier de deux jours de repos dans la semaine.

Quand elle ne supprime pas purement et simplement les repos de cycle, elle les réduit. Souvent, du jour au lendemain, au prétexte de l'augmentation du TG3 et maintenant du TG4. Parfois, elle n'informe même pas les organisations syndicales et ne consulte ni les CHS-CT ni les CTP. Dans le projet Facteurs d'Avenir, elle n'accorde plus de repos de cycle ni le samedi ni en fin de semaine ! Et ce sont les collègues qui doivent assurer la charge de travail du facteur en repos !

La direction, non seulement n'augmente pas nos salaires mais elle réduit le nombre de repos. C'est ce qu'elle appelle la modernisation et le dialogue social !

Des micro-ordinateurs, des GPS, des vélos électriques... et nos salaires ?

La Poste se vante de son plan d'équipement des facteurs en GPS et micro-ordinateurs, comme si cela allait améliorer le sort des facteurs. Le GPS, c'est pour nous suivre à la trace ! Où est l'amélioration ? Le micro-ordinateur va servir à enregistrer les signatures des objets spéciaux, voire le passage devant les boîtes aux lettres. Cela va compliquer encore le travail du facteur sans que la direction ait décidé d'en tenir compte pour déterminer notre temps de travail... sans compter l'encombrement et le poids du micro dans la sacoche !

Quand aux vélos à assistance électrique, cela servira seulement à absorber le surcroît de charge et l'allongement des tournées entraînés par l'automatisation du tri et les restructurations à la hâte.

Nos conditions de travail ne vont s'améliorer en rien. Mais en plus il n'y a rien pour nos salaires.

De la promo, qu'ils disaient...

Les promoteurs de Facteurs d'Avenir nous vantent le développement des promotions en classe II. On peut s'interroger : cela sera-t-il aussi profitable pour les facteurs ?

Les fonctions proposées ne sont pas très attirantes, rouleur pour le facteur d'équipe ou encore bouche-trous pour le facteur qualité... et les facteurs n'ont pas besoin de petits chefs qui n'en sont pas !

Les tournées sécables des facteurs d'équipe ne seront pas offertes à la vente (moins de quartiers en vente). Ces tournées, les jours de faible trafic ou en cas d'absence seront partagées entre des facteurs qui resteront, eux, en I.2 !!! Plus de boulot, mais pour rien !

Mais les postes ne seront pas forcément pour les facteurs. Un certain nombre de postes seront offerts à des agents du Grand Public en reclassement. Vous avez dit promotion ?

Trois organisations syndicales SUD, CGT et FO réclament le II.1 comme grade de base, ce qui représenterait au minimum 120 euros d'augmentation pour tous, et permettrait de revaloriser la carrière des facteurs de secteurs et des chefs d'équipe. La direction se refuse à toute ouverture de négociations sur ce point. Vous avez dit dialogue social ?

En fait, c'est intensification du travail et suppressions d'emplois pour un salaire toujours dérisoire.

Marguerite ou pas marguerite...

Pour la direction, Facteurs d'Avenir, ce n'est pas la marguerite ! Pourtant, il y a bien un quartier sécable qui, en cas de repos de cycle ou en cas d'absence inopinée, est partagé entre les cinq ou six autres quartiers. C'est donc bien la marguerite ! La direction essaie de jouer sur les mots pour tenter de désamorcer l'inquiétude et la colère des agents.

Facteurs : la Poste fait sa propagande

La Poste vient de créer la revue «Facteurs». Au lieu de nous augmenter, La Poste dépense de l'argent pour nous dire que tout est merveilleux. C'est tellement contraire à la réalité que c'en est ridicule !

Dans un article sur Saint Gilles Croix-de-Vie (Vendée), on apprend que ce n'est pas difficile de partager une tournée en douze. Dans le projet de la direction, il s'agit en moyenne de se partager une tournée à six ! La Poste ferait-elle de la publicité mensongère ?